

Représentants patronaux au CESER

---

---

<b>CESER</b>	<b>:</b>	<b>3 décembre 2012</b>
<b>Intervention n°</b>	<b>:</b>	<b>2</b>
<b>Document</b>	<b>:</b>	<b>Orientations budgétaires</b>
<b>Thème</b>	<b>:</b>	<b>Formation (Service Public de l'orientation)</b>
<b>Orateur</b>	<b>:</b>	<b>Robert JESTIN</b>

---

---

Je m'exprime au nom des acteurs patronaux à propos des Orientations budgétaires dans le secteur de la formation.

Le Conseil régional a comme perspectives de travail pour 2013, la volonté de « soutenir et qualifier collectivement le réseau des partenaires qui contribuent à l'orientation pour tous et tout au long de la vie pour, je cite :

- assurer une offre de service de qualité sur l'ensemble du territoire
- développer des outils d'informations mutualisés et partagés, et notamment sur la connaissance des métiers
- concourir à la professionnalisation des acteurs »

Alors que le nouvel acte de la décentralisation pourrait reconnaître de façon plus formelle la responsabilité régionale en matière de SPO (Service public de l'Orientation), les acteurs économiques et tout particulièrement les CCI entendent apporter leur contribution à la mise en œuvre de ce service public, en particulier dans l'apport d'information sur les métiers dont elles ont l'expérience.

En effet, alors que **les jeunes** ont du mal à définir leur projet professionnel et dans la mesure où ils ont souvent une vision partielle des métiers et de l'entreprise, les CCI organisent régulièrement **des actions de découverte des métiers** en direction des jeunes, et structurent l'offre des entreprises en complémentarité avec toutes les initiatives existantes des branches professionnelles, organisations patronales et de tous les acteurs du territoire impliqués dans l'information sur les métiers.

Ainsi en est-il de la création de la plateforme web « CAP SUR LES METIERS » qui favorise des témoignages "métier", des visites d'entreprises ou encore des stages de découverte.

Je vous remercie.